Association Ranimons la cascade !
248 adhérents, 741 signataires pétition
C/° M. Bernard Gauvain
rue du Bourg
12 330 Salles-la-Source
http://www.ranimons-la-cascade.fr
aetbgauvain@orange.fr
Tél : 06 84 32 99 79

Salles-la-Source, le 19 octobre 2012

Mme Anne-Marie Escoffier,
Ministre,
2, rue d'Armagnac
12 000 Rodez

Objet : cascade et microcentrale
hydroélectrique de Salles-la-Source

TRES URGENT

Madame le Ministre,

Depuis plus de 26 mois, l'Association « Ranimons la cascade ! » lance **un cri d'alarme** pour le site de **Salles-la-Source**, proche de Rodez. Il se trouve gravement menacé par un nouveau projet d'autorisation d'exploiter **une micro-centrale hydroélectrique contestée depuis sa création.**

Une échéance importante va arriver très prochainement puisque, 26 mois après l'enquête publique, un nouveau **CODERST** est convoqué ce **25 octobre 2012**. Une simple formalité dans l'esprit de Madame le préfet qui annonce sa volonté de signer **dans la foulée** l'autorisation du projet si contesté.

C'est dans ce contexte que **nous avons constitué le dossier suivant. Il éclaire les enjeux de cette décision** et détaille quelques une des très nombreuses **entorses flagrantes à la loi** qui jalonnent le parcours de ce dossier, et aujourd'hui encore . Le document joint résume également les **enjeux patrimoniaux et environnementaux** ainsi que les conséquences pour l'avenir de notre territoire, les **risques pour la sécurité** du site et des habitants.

A deux reprises, vous nous avez reçus à la suite desquelles vous avez contribué à faire entendre notre voix auprès de madame le Préfet.

A la veille d'une échéance si importante, **nous faisons une nouvelle fois appel à vous, et de manière très pressante** pour agir auprès de Madame le Préfet, lui redire le potentiel formidable de ce site et tenter d'infléchir sa décision. Comment pourrait-t-on en effet après une telle décision **mobiliser encore des citoyens pour porter des projets sur leur territoire** ? Et comment **feraient-ils encore confiance en leurs élus** dont la position est, à travers ce projet, **totalement bafouée** ?

Bien sûr, il nous restera le Tribunal Administratif, comme nous le suggère implicitement Madame le Préfet, mais quelle perte de temps, d'argent et d'énergie !... Et, surtout, **que nous servirait une victoire tardive si des grands travaux avaient déjà défiguré le site ?**

Enfin, comment ne pas prendre en compte **l'inquiétude des habitants pour leur sécurité** lorsque l'on sait que leur village a été déjà victime récemment d'éboulements très importants de la falaise qui ont fait frôler **le pire**.

Dans l'espoir que vous mettiez très rapidement en œuvre tout ce qui est en votre pouvoir pour sauver notre site, je vous prie de croire, Madame le Ministre, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le C.A.
Le Président,

Bernard Gauvain